

**Message aux Lovériens
de M. François-Xavier PRIOLLAUD**

Maire de Louviers

Mercredi 15 avril 2020

Chères Lovériennes, Chers Lovériens,

Nous entrons dans notre deuxième mois de confinement et je voudrais tout d'abord vous remercier pour le sérieux avec lequel l'immense majorité d'entre vous respectez des règles particulièrement contraignantes qui nous privent de nos libertés habituelles.

Ce confinement, vous le savez, est aujourd'hui notre meilleure arme, en vérité notre seule arme, pour freiner la propagation d'un virus contre lequel nous n'avons à ce jour ni traitement, ni vaccin.

Ce confinement, nous lui devons d'avoir pu éviter à Louviers et plus généralement dans notre département, cette vague que l'on redoutait tant, de malades atteints par la forme grave du virus avec une issue malheureusement souvent tragique.

Nos EHPAD et la Résidence du Parc sont préservés. Aucun cas n'y est à ce jour signalé. La situation est maîtrisée et nous devons continuer à appliquer scrupuleusement les gestes barrière pour qu'elle le reste. Merci à tous les professionnels de santé, en médecine de ville comme en secteur hospitalier pour leur dévouement. Jamais le serment d'Hippocrate n'aura eu autant de sens.

Dans son allocution de lundi dernier, le Président de la République a donné une date précise pour le début du déconfinement : ce sera le lundi 11 mai, sous réserve bien sûr que l'épidémie soit d'ici là maîtrisée et même qu'elle ait reculé.

Depuis le début de la crise sanitaire, j'ai pris, au nom de la municipalité, un certain nombre de décisions et de mesures pour gérer l'urgence : accueil des enfants de soignants dans nos crèches et nos écoles ouvertes spécialement pour eux, développement du service de livraison de repas à domicile, portage de médicaments pour les personnes les plus fragiles, fermeture des commerces alimentaires après 20h pour éviter les regroupements nocturnes injustifiés, distribution de gel hydro-alcoolique et de matériel de protection pour les professions médicales.

Tout ceci a été mis en place grâce à la mobilisation du personnel municipal sur le pont depuis le premier jour pour assurer un service public non pas minimum, mais bel et bien maximum, malgré des conditions difficiles. J'adresse aux agents de la ville, en notre nom à tous, élus et citoyens, nos remerciements et notre reconnaissance.

Il s'agit à présent de passer à une nouvelle étape de l'action municipale tout en continuant d'agir avec efficacité et humanité. On évoque souvent le monde d'avant et le monde d'après. Il y aura en effet probablement un avant et un après. **Mais ce qui m'occupe et me préoccupe aujourd'hui c'est le présent,** je veux parler de l'adaptation de nos modes de vie à l'existence d'un virus qui ne va pas disparaître du jour au lendemain.

Il nous faut donc apprendre à vivre avec. Il nous faut être lucides et regarder en face la crise économique qui s'annonce et ses conséquences sociales potentiellement dramatiques.

Nous devons être à la hauteur pour faire face individuellement et collectivement aux difficultés qui sont devant nous et qui nécessitent de la détermination et de l'unité.

Aussi, je vous présente ce soir des mesures très concrètes qui constituent le plan d'action de la ville de Louviers pour cette période où nous allons devoir apprendre à vivre avec le virus.

Ce **plan d'action municipal**, qui s'ajoute aux mesures prises par l'Etat, la région, le département et l'agglomération, comporte quatre volets :

- Un volet sanitaire ;
- Un volet de soutien à l'économie locale ;
- Un volet d'accompagnement social et éducatif ;
- Et enfin un volet dédié au tissu associatif.

Le premier axe est sanitaire et porte essentiellement sur la question des masques. La ville a constitué un stock de masques chirurgicaux jetables que nous réservons en priorité au personnel municipal pour lequel une protection est requise dans l'exercice de ses missions. Je pense en particulier aux agents du CCAS en lien avec des personnes vulnérables, à ceux de la résidence du parc ainsi que de la régie de restauration collective des deux aires. Des masques supplémentaires commandés et réceptionnés par l'agglomération pourront également être distribués aux personnels soignants qui en feraient la demande et qui sont prioritaires.

Par ailleurs, **nous allons distribuer dès demain un premier lot de 25 masques à chaque commerce ouvert à Louviers pendant la période de confinement.** Les commerçants sont en effet au contact quotidien de nombreuses personnes et j'estime que nous leur devons cette protection.

Mais se pose aussi la question du port du masque pour l'ensemble de la population dans la phase de déconfinement et au-delà. Le choix que nous faisons est celui des masques en tissu, lavables et réutilisables. Je vous annonce que **nous mettrons à la disposition de chaque louvérien un masque en tissu d'ici à la fin du confinement.**

Nous avons commencé à travailler à cette solution il y a maintenant dix jours et avons réceptionné une commande de tissu et d'élastiques samedi dernier pour la confection de ces masques selon un tutoriel agréé par l'AFNOR. La matière première est achetée par la ville et les masques sont réalisés par des bénévoles de l'association culturelle franco-turque de Louviers que je tiens à remercier très chaleureusement. La production va commencer avant la fin de la semaine dans des locaux et avec des machines à coudre professionnelles mises à disposition gracieusement par un entrepreneur de Louviers que je tiens à remercier très sincèrement. **Environ 25 000 masques devraient être ainsi fabriqués d'ici au 11 mai et ils feront l'objet d'un contrôle qualité par un organisme agréé.** Vous serez prochainement informés des modalités de distribution de ces masques qui seront bien entendu gratuits. J'attire votre attention sur le fait que le port du masque, qu'il soit jetable ou lavable, n'exonère en rien des gestes barrières qui restent la meilleure protection contre le virus. J'insiste aussi sur le fait que jusqu'au 11 mai le confinement reste la seule solution pour empêcher la propagation du virus et que jusqu'à cette date il nous faut rester chez nous.

Mesdames et Messieurs,

J'en viens à présent au volet économique de notre plan d'action. Le coup d'arrêt brutal porté à l'économie du pays a des conséquences terribles sur le tissu économique local, en particulier pour nos artisans et commerçants dont une

majorité est frappée par des mesures de fermeture administrative. Il n'est pas question de les laisser tomber. **Les commerces de proximité sont le cœur battant de notre ville et je mettrai tout en œuvre pour éviter que certains ne survivent à la crise actuelle.**

C'est pourquoi la ville de Louviers va déployer des moyens financiers sans précédent pour leur venir en aide. Aussi, je vous annonce **l'exonération de la taxe locale sur la publicité et les enseignes (la TLPE) pour l'exercice 2020 ainsi que la suppression des droits de terrasse.** La non perception de ces taxes représente en effort financier d'environ 100 000 euros pour la ville.

Nous allons également procéder **au doublement du fonds municipal d'attractivité commerciale.** Nous proposerons que sa dotation passe de 50 000 à 100 000 euros dans le budget primitif 2020 qui sera présenté au début de l'été. Ce fonds municipal sera principalement réorienté vers des mesures de soutien à la reprise d'activité pour les commerces fermés pendant le confinement. Et je réunirai les représentants des associations de commerçants afin d'établir avec eux les critères d'attribution de cette aide. Je souhaite que nous nous inscrivions dans une approche au cas par cas. C'est aussi cette démarche que je porterai auprès de l'Agglomération Seine-Eure dans le cadre des dispositifs de soutien qu'elle mettra en place.

C'est grâce à l'assainissement des finances municipales opéré depuis six ans que nous pouvons aujourd'hui financer ces mesures d'urgence, sans avoir à augmenter les impôts. Je vous le dis car c'est important, la crise ne me fera pas changer de cap. **Nous poursuivrons à Louviers, au cours du prochain mandat, la baisse des taux d'imposition que nous avons initiée en 2017.**

Nous disposons également d'un levier d'action à travers le programme national « Action cœur de ville » dont Louviers fait partie, avec 221 autres villes en France. J'ai proposé au ministre des collectivités locales, Sébastien Lecornu, que ce dispositif soit repensé pour devenir un levier de la relance de l'économie locale. A cet effet, **je vais demander au Gouvernement, en l'espèce au ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire, que les collectivités locales soient autorisées à réorienter le FISAC** – ce Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce - vers des aides d'urgence aux commerces en difficulté, en particulier dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie. Au niveau de notre agglomération, cela représenterait 400 000 euros immédiatement disponibles.

Le soutien au secteur du bâtiment est également stratégique dans la période actuelle et là aussi, je plaiderai auprès de l'Etat pour que les communes du programme « Action Cœur de ville » puissent rapidement bénéficier de

dispositifs fiscaux incitatifs au développement de programmes immobiliers répondant aux besoins de notre territoire.

Vous le voyez, beaucoup pourra être fait pour relancer l'économie et soutenir nos entreprises si nous savons faire preuve de pragmatisme et de bon sens pour agir vite, avec souplesse et discernement, en soutenant la commande publique auprès des entreprises de notre territoire.

A cet égard, j'ai bon espoir que la demande formulée avec d'autres maires visant à **relever à 100 000 euros** (au lieu de 40 000 euros) **le seuil de déclenchement des marchés publics** soit acceptée par le Gouvernement dans le cadre des ordonnances en cours d'élaboration.

Après les mesures d'aides aux entreprises et à l'économie locale, **j'en viens à présent au volet relatif à l'accompagnement social et éducatif**. Car c'est une évidence, la crise économique va accentuer les inégalités sociales avec des familles entières ou des personnes isolées qui risquent de se trouver confrontées à des difficultés financières accrues. **Le CCAS dispose dans son budget d'une enveloppe dite de secours d'un montant annuel de 40 000 euros** pour venir en aide aux plus démunis, notamment quand ils doivent faire face à des problèmes de surendettement pour payer l'eau, l'électricité, la cantine des enfants, le loyer. **Cette enveloppe de secours va être dé plafonnée afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes qui rempliront les critères fixés par la commission d'attribution des aides.**

Il nous appartient aussi de **protéger les personnes les plus vulnérables qui peuvent être victimes de violences intrafamiliales**. Des dispositifs de prise en charge existent à Louviers, en lien avec les services de l'Etat, du département et le réseau associatif : ce travail partenarial ancré dans notre Stratégie municipale de sécurité et de prévention de la délinquance élaborée en 2015 doit être encore renforcé aujourd'hui. C'est pourquoi des hébergements d'urgence de la ville seront le cas échéant mobilisés pour mettre en sécurité les personnes victimes de telles violences ; j'ai échangé sur ce sujet avec l'opposition municipale et nous allons renforcer nos moyens d'information pour éviter que de tels drames ne se produisent et ne se poursuivent dans l'indifférence.

Mesdames et Messieurs,

Le Président de la République a annoncé la réouverture progressive des écoles à partir du 11 mai. Le Gouvernement n'a pas encore précisé les modalités de la reprise des cours. Est-ce que les écoles de Louviers rouvriront toutes en même temps ? La reprise se fera-t-elle à plein temps ou à temps partiel ? Les classes seront-elles dédoublées pour avoir des effectifs réduits ? Je

n'ai pas aujourd'hui les réponses à ces questions qui ne relèvent pas de la ville, mais de l'Education nationale.

Ce que je peux vous assurer, c'est que **la municipalité prendra bien sûr toutes les mesures permettant de garantir la sécurité sanitaire des élèves, de leurs enseignants et des agents municipaux qui travaillent dans les écoles.** Je veux parler de la désinfection des locaux, de la mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de savon et aussi de masques si cela était nécessaire.

Depuis le début du confinement, les enseignants ne ménagent pas leurs efforts pour assurer la continuité scolaire et maintenir le lien avec leurs élèves. Je tiens à les en remercier. Mais malgré leurs efforts, la fermeture physique des écoles est terrible pour le décrochage scolaire en particulier pour les élèves issus des quartiers d'éducation prioritaire. Nous devons les aider à rattraper le retard accumulé pour qu'ils ne soient pas pénalisés pour le restant de leur scolarité. Car on sait à quel point le retard pris dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux peut à terme devenir un facteur de discrimination sociale.

C'est pourquoi j'ai proposé à l'inspecteur de l'Education nationale que la ville de Louviers offre cet été des cahiers de vacances aux élèves scolarisés dans le réseau d'éducation prioritaire. Au-delà des cahiers, que nous commanderons, en circuit court, à la librairie de Louviers, nous mettrons en place un dispositif de soutien scolaire, pendant l'été, dans le cadre du Plan de Réussite Educative (PRE).

Enfin sur cette question de la réouverture des écoles, je réunirai l'ensemble des acteurs de la communauté éducative dès que le Gouvernement aura fait connaître les modalités de déconfinement afin de les décliner à Louviers de façon opérationnelle et dans la concertation.

J'en viens enfin, et pour conclure, au 4^e volet de ce plan d'action. Il concerne le soutien que la municipalité apporte au secteur associatif, lequel joue un rôle déterminant dans la vie de la cité. La période de confinement est terrible pour les associations qui ont dû suspendre leurs activités et se retrouvent pour certaines confrontées à des difficultés financières pour honorer leurs charges.

La loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 autorise les maires à prendre des décisions sans avoir à réunir le conseil municipal puisque le contexte ne le permet pas pour le moment. En application de cette loi, j'ai signé hier la décision qui attribue 185 000 euros de subventions à nos **clubs sportifs**, conformément à la répartition proposée par l'Office municipal des sports. Les comptes bancaires des clubs seront ainsi crédités dans les délais les plus brefs.

S'agissant des associations non sportives qui nous ont retourné leur dossier de demande de subvention, **je réunirai dans les prochains jours, sous la forme d'une visio-conférence, la commission consultative d'attribution des subventions aux associations** qui comprend des élus de la majorité, de l'opposition et des personnalités qualifiées. Nous serons ainsi en capacité de verser rapidement les subventions accordées.

Je voudrais aussi vous dire un mot plus particulier sur les associations caritatives qui viennent en aide aux plus fragiles : la Croix Rouge, le Secours populaire, les Restos du Cœur, le Secours catholique et l'Armée du Salut. Je vais proposer à leurs responsables de tenir une réunion en audio ou en visio-conférence pour échanger avec eux sur la façon d'adapter au mieux l'aide apportée aux plus démunis. Là aussi, la municipalité sera au rendez-vous si des moyens supplémentaires doivent être accordés à ces associations, sous forme de subventions exceptionnelles.

Chères Lovériennes, Chers Lovériens,

Comme vous pouvez le constater, le temps n'est pas celui des déclarations d'intention ; **il est clairement celui de l'action**. Le défi est immense et il faudra du temps pour retrouver une vie normale.

Les équipements recevant du public vont rester fermés après le 11 mai, qu'il s'agisse par exemple du cinéma, du musée, de la piscine, de la patinoire et de nombreux lieux que nous avons hâte de retrouver, comme les cafés et les restaurants.

Les personnes âgées et les plus fragiles vont devoir rester encore confinées un temps certain et nous devons leur apporter toute notre attention et prendre soin d'elles.

En cette période si singulière, il nous faut plus que jamais faire preuve d'humanité, de patience, d'esprit d'entraide et de solidarité. C'est ainsi que nous apprenons, jour après jour, à vivre différemment le temps de vaincre ce virus. Alors, plutôt que de céder à un pessimisme de raison, je vous propose de faire le choix d'un optimisme de volonté. Car j'en suis certain, ensemble et unis, ce défi, nous le relèverons.